



Communiqué de presse, Toulouse, le 21 janvier 2025

La Faculté de droit et science politique devient l'École de droit de Toulouse

L'année 2025 marque une étape majeure pour le site universitaire toulousain : la transformation de la Faculté de droit et science politique en École de droit de Toulouse. Ce changement institutionnel donne naissance à une école universitaire d'envergure internationale, solidement ancrée dans son territoire et tournée vers les défis de demain. Portée par une vision ambitieuse de modernisation et de rayonnement, cette transition symbolise une nouvelle ère pour l'enseignement et la recherche en droit, à Toulouse comme au-delà.

Inscrite dans le cadre de la stratégie globale de l'Université Toulouse Capitole, dont elle reste une composante à part entière, **cette transformation vise à hisser l'École de droit de Toulouse parmi les grandes institutions françaises et européennes de droit**. Ce projet repose sur des valeurs fortes : professionnalisation, internationalisation, interdisciplinarité et innovation pédagogique.

L'École de droit de Toulouse s'inscrit également dans une dynamique d'innovation et d'excellence qui fait écho aux ambitions des autres grandes écoles qui composent l'Université Toulouse Capitole, telles que la Toulouse School of Economics, la Toulouse School of Management et Sciences Po Toulouse.

À travers cette évolution, l'École de droit de Toulouse a pour ambition :

- **D'élargir son rayonnement international** en attirant des étudiants européens et en multipliant les opportunités de mobilité pour ses propres étudiants ;
- **De renforcer les liens avec le monde professionnel** en anticipant les besoins des métiers d'avenir, notamment dans les domaines juridiques liés à l'intelligence artificielle et à la transformation numérique ;
- **De diversifier ses parcours de formation** avec des doubles diplômes, des formations internationales, des cycles pluridisciplinaires et des formations courtes professionnelles ;
- **Soutenir une recherche de pointe** au service de la société, grâce à la plus grande unité de recherche juridique de France, forte de plus de 160 enseignants-chercheurs et 250 doctorants.

Des projets ambitieux à l'horizon 2029

Plusieurs initiatives majeures sont prévues pour concrétiser cette ambition :

- **Création de chaires de recherche** dans le cadre de la fondation Toulouse Capitole Université
- **Refonte de l'offre de formation** dès la rentrée 2027 ;
- **Lancement par l'Université Toulouse Capitole de la construction d'un nouveau bâtiment** dédié aux enseignants-chercheurs, dont la livraison est attendue en 2029-2030 ;
- **Développement du réseau alumni**, pour consolider les liens avec les anciens étudiants et

- favoriser les opportunités professionnelles ;
- **Mise en place de bourses d'excellence et de mérite**, pour dynamiser la vie étudiante ;
- **Lancement du Bureau des étudiants (BDE)** pour créer une vie étudiante dynamique et conviviale ;
- **Refonte de l'identité visuelle** de la marque « École de droit de Toulouse ».

Une offre de formation repensée pour relever les défis de demain

L'offre de formation sera retravaillée pour répondre aux besoins des étudiants, aux attentes du marché ainsi qu'aux évolutions sociétales :

- Création de nouveaux doubles diplômes et programmes internationaux ;
- Renforcement des formations dédiées à la préparation aux concours et examens professionnels ;
- Une priorité accordée à l'internationalisation et à l'innovation pédagogique, notamment via des outils numériques et des dispositifs modernes d'apprentissage.

Une identité renouvelée, entre tradition et modernité

Dans le cadre de cette transformation, une nouvelle identité de la marque École de droit de Toulouse sera créée pour incarner cette dynamique renouvelée. En attendant, un logo transitoire est déployé depuis le 1^{er} janvier 2025 sur l'ensemble des supports de communication et d'information. Ce logo, conçu comme une étape intermédiaire, illustre l'évolution en cours, tout en respectant un riche héritage.



Un projet collectif pour écrire l'avenir

Cette transition est le fruit d'un travail collectif de toute la communauté universitaire : enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques. Leur mobilisation a permis d'initier ce projet dans les meilleures conditions.

Au-delà de l'École de droit de Toulouse, cette évolution s'inscrit dans une démarche plus large : la construction du Grand Établissement Université Toulouse Capitole, un pôle académique d'excellence, moteur d'innovation et acteur clé du développement régional.

Contact presse :

Simon Leveque - Université Toulouse Capitole - simon.leveque@ut-capitole.fr / 06 21 27 81 88

Souad Amar-Zourgui - École de droit de Toulouse - souad.amar-zourgui@ut-capitole.fr / 07 53 68 03 45